

Altair Avocats conseille le storiste charentais La Vénitienne Nouvelle dans la reprise du fabricant Matussière Toiles

Altair Avocats ([Sébastien Péronne](#)) a conseillé l'équipe dirigeante de La Vénitienne, fabricant de protection solaire basé à Jarnac (16), dans l'acquisition de la société Matussière Toiles, fabricant de toiles et de stores extérieurs basé à Lempdes (63). Une croissance externe qui permet au groupe, porté par la holding BFF Finance, de prendre une nouvelle dimension sur le marché français.

Après avoir accompagné les deux entrepreneurs, Patrick Dubois et Alexandre Vigouroux, dans la reprise de La Vénitienne en 2018 puis celle de Stores Techniven en 2020, Altair Avocats les a conseillés à l'occasion de cette troisième acquisition auprès de la famille Matussière.

L'aboutissement de cette nouvelle opération de croissance externe est le fruit d'une stratégie affichée de développement de l'activité du groupe vers la protection solaire extérieure. Cette activité est soutenue par la réglementation et plus généralement la lutte pour l'amélioration du confort d'été dans les bâtiments et les habitations.

Basée près de Clermont-Ferrand, Matussière toiles produit depuis 60 ans dans ses 3 ateliers une gamme complète de solutions de stores extérieurs, toiles de stores et toiles techniques fabriquées sur plans. Elle propose également une offre BtoC sur le site de vente en ligne www.storeettoile.fr.

Cette gamme vient compléter celles de La Vénitienne, surtout tournées vers les stores intérieurs, avec des complémentarités commerciales sur le territoire national.

Conseils de l'opération

Altair Avocats intervenait en tant que conseil du repreneur.

- Avocats corporate et M&A : Sébastien Péronne, Thibault Germain, Aude Idris
- Due diligence Concurrence / Distribution : Christophe Héry, Albane Watine
- Due diligence Fiscal : Damien Hautin, Clémence Bauché

Autres intervenants

Due diligence Sociale : Ellipse Avocats - Arnaud Pilloix, Lucie Jechoux, Emeline Cognet

Due diligence financière : CP&A Corporate Finance - Jean-Philippe Perret

Conseil des cédants : Cabinet Juri Défi - Daniel Alibert, Pierre Laumond et Morgane Besson.



A propos d'Altair Avocats

Altair Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 6 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Contact

Sébastien Péronne, Avocat Associé

speronne@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)